



Collectif Anarchiste de LUTte et de résistance Haut Alpin

Feuille d'information du collectif CALUCHA N°3

Juin juillet 2009

Qui sommes-nous ?

Ouverts à toutes personnes désirant une transformation de la société basée sur l'anti-autoritarisme, l'autogestion, l'égalité économique et sociale, l'internationalisme, l'abolition du patronat, du salariat et de l'Etat, nous sommes un collectif local de lutte et de résistance qui regroupe des anarchistes, des anarcho-syndicalistes et des révolutionnaires. Nos moyens d'action: la grève générale, l'action directe, la solidarité.



Sommaire

L'antiterrorisme dans tous ses états, page 1

La France sécuritaire, retour judiciaire du contre sommet de l'OTAN et les blouses blanches au poste de police, page 2

Les lois italiennes contre les immigrés et l'AIT et la répression, page 3

Edito

Un contexte de répression généralisée s'installe insidieusement en France et dans toute l'Europe, et ceci sans réaction visible de la population. C'est pourquoi nous vous appelons à vous mobiliser en solidarité avec tous les inculpé-e-s/traqué-e-s/réprimé-e-s, coupables d'avoir exercé leur liberté d'expression et/ou d'avoir manifesté leur contestation.

Nous avons pu vivre en direct ce qu'est l'Etat totalitaire dans lequel nous plongeons, par exemple lors des manifestations contre le sommet de l'OTAN, le sommet européen de Vichy, la manifestation syndicale du 19 mars à Paris, l'affaire Tarnac, les directives de quotas d'interpellation d'"aidants" aux sans-papier... A chaque fois, nous avons subi l'arbitraire, l'interdiction de manifester, le harcèlement, l'intimidation, l'impunité policière, la violence d'Etat.

L'importante mobilisation nationale du 8 avril dernier contre le délit de solidarité aux sans-papier est une preuve encourageante de la prise de conscience des militants mais aussi des citoyens, tous concernés par cette dérive répressive. Nous devons continuer et dénoncer la répression des luttes (citoyennes, syndicales, etc.) dans sa globalité.

Nous souhaitons organiser, avec votre participation, une intervention de rue déambulatoire à Gap au départ du palais de justice à partir de 18H le 9 juin. Amenez vos idées, déguisements, mises en scène, etc.



Ne pas jeter sur la police (pas assez lourd), ni sur la voie publique.
N'hésitez pas à la photocopier, la pirater, la donner.



Ce numéro est fait collectivement par des individu-e-s qui puisent leurs informations de différentes sources du fait de leurs implantations locales. Les écrits ne sont pas signés.

Diffusion libre



Forcalquier et Rouen: intimidation sur les comités de soutien dans l'affaire Tarnac

Après l'arrestation d'une camarade à Paris, membre très active d'un comité de soutien, de l'éditeur de "l'insurrection qui vient", la série continue. Trois personnes se sont fait arrêter sur Rouen et quatre autres sur la commune de Forcalquier. Il s'agit d'une nouvelle fois d'une tentative d'intimidation mais aussi d'une opération de banalisation et d'extension des lois d'exception contenues dans le cadre anti-terroriste.

L'Etat est par sa structure et par essence totalitaire, corrompu, autoritaire et injuste. La justice sociale n'existe pas. C'est une justice de classes: contre les pauvres, les insoumis, les marginaux, les ouvriers, les prostituées, etc. Contre la répression généralisée et l'Etat totalitaire, nous opposerons notre lutte, notre résistance et notre solidarité !

Le 19 mai, nous avons appris que les quatre de Forcalquier venaient d'être libérés. Ils sont ressorti-e-s sans mise en examen, et avec leurs ordinateurs.

Chambéry: l'anti-terrorisme traque dans le milieu des squats

Quelques infos rapides sur les événements locaux à Chambéry

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, une explosion a eu lieu dans une usine désaffectée de Chambéry (Cognin). une jeune femme est morte, un gars est à l'hôpital grièvement brûlé. l'explosion serait due à la manipulation de produits... explosifs. Très rapidement l'enquête passe aux mains de l'anti-terrorisme (SDAT).

A côté de ça, un squat, les "Pilots" mène de nombreuses activités "sociales, culturelles et politiques" depuis 8 mois dans le centre-ville de Chambéry. Les habitants du squat apprennent que la Mairie veut les expulser et qu'ils passent au tribunal le 26 mai.

Lundi, la cavalerie (l'antiterrorisme) débarque au squat. 11 personnes amenées au commissariat, toutes rapidement relâchées sauf un qui passe en GAV. antiterrorisme = 96 h de GAV maxi possible. 2 autres squats ont été "visités" par le SDAT.

Tout ça, enfin, surtout l'activité policière, fait la une des journaux locaux (Dauphiné libéré) où l'on n'a jamais vu le mot "anarchiste" écrit autant de fois...

Autant vous dire que ça pue en ce moment dans notre bled...

Vous trouverez plus d'infos sur le blog du comité de soutien: <http://lesinculpés.over-blog.com>. Vous pouvez aussi visiter le site du groupe FA de Chambéry: <http://fa73.lautre.net>

Chambéry: comité de soutien affaire Cognin

Ce comité a pour but d'apporter tout le soutien possible aux inculpés suite à l'affaire de Cognin, ainsi qu'à leur entourage. En communiquant un maximum avec les détenus pour briser l'isolement. En échangeant les nouvelles entre les proches et ceux qui se sentent concernés. En organisant un soutien financier pour les détenus, celles et ceux qui vont leur rendre visite et qui les défendent. (vous pouvez envoyer vos dons à : les inculpés 132 avenue des bernardines 73000 Chambéry ou nous les faire passer directement)

Nous souhaitons aussi sensibiliser l'opinion publique sur la dérive d'une société de contrôle et combattre la désinformation en diffusant nous-même l'information sur ce qu'il se passe tel que nous le vivons. Nous souhaitons rassembler le plus grand nombre de personnes et visibiliser les problèmes liés aux lois d'exception, nous opposer à la politique sécuritaire de l'état, et faire que les copainEs et toutes les autres victimes de ce système soient libérées le plus tôt possible.

Vous pouvez dès maintenant écrire à Raphou:

Raphael SERRES (numéro écrou : 290890)

Maison d'arrêt de la santé

42 rue santé 75014 Paris

Sécuritaire et nouvelles technologies

Enfin, nous y sommes presque. Après DAVSI, HADOPI, voilà LOPPSI 2 (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure). Le cadre loi va institutionnaliser la surveillance généralisée grâce à des mouchards électroniques installés sans le consentement de l'intéressé par introduction au domicile ou piratage à distance de la machine cible.

Dans le même temps, on simplifie les procédures d'accès aux données personnelles. Aux oubliettes, les libertés individuelles. L'Etat prévoit aussi la création du fichier des fichiers nommé "Périclès" recoupant ainsi l'ensemble des autres déjà existant.



Pèle-mêle, entre autres joyusetés, nous aurons de la géolocalisation des internautes, le blocage de sites (liste fournie par le ministère de l'intérieur), le filtrage d'une partie du web (ex: Google en Chine), etc.

Voilà, ne baissez pas les bras et pourrissez-leur leurs belles idées de maîtres du monde. Armé de quelques outils devenez anonyme et furtif pour protester et résister.

Délibérés des comparutions immédiates suite au sommet de l'OTAN

Suite aux procès de cet après midi et après délibération, le tribunal a prononcé la nullité des poursuites contre les jeunes tourangeaux, accusés de possession de matériel pouvant servir à confectionner des engins explosifs. Ils sont donc libres.

Concernant l'Allemand, le tribunal a prononcé une condamnation pour violence sur agent de la force publique, mais n'a pas retenu le chef d'accusation pour jets de pierres. Il est condamné à six mois de prison ferme avec mandat de dépôt. C'est une peine lourde, sachant que pour les deux chefs d'accusation le procureur avait requis six mois.



Plus d'info sur: antirepression.org

Association de défense de l'hôpital public: des blouses blanches chez les bleu marine

4 personnes du bureau de l'association citoyenne de défense de l'hôpital public (Gap) ont été convoquées au commissariat de Gap par le SRPJ de Montpellier



Elles étaient entendues dans le cadre de l'enquête à propos des menaces de mort contre Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé. Elles ont été accueillies devant le commissariat par une trentaine de personnes venues les soutenir.

Au commico, elles ont eu le droit chacune à un interrogatoire avec les mêmes questions, notamment sur le type d'actions que mène l'association. Elles ont pu lire le contenu de la lettre de menace qui comportait d'après elles des mots assez violents et ne reflétait en aucun cas l'état d'esprit de leurs actions. Elles étaient entendues en tant que témoins dans cette enquête; il ne devrait pas y avoir de suites.

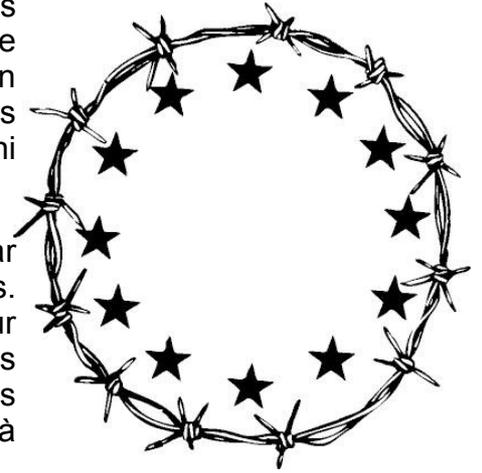
Cela ne déstabilise en rien leurs prochaines actions dans la juste cause que nous devrions tous choisir : la défense de l'hôpital public.

Tous les détails et réaction sur le blog de l'association: <http://www.defensedelhopitaldegap.com/>

Italie sécuritaire: nouvelles mesures contre les immigrés

L'Italie comme d'autres pays d'Europe et plus largement l'Union Européenne accentue une xénophobie d'Etat par de nouvelles mesures anti-immigrés. Le dernier projet de loi institue des amendes pour entrée ou séjour illégal allant jusqu'à 10000 euros, une durée de détention en centre d'identification et d'expulsion (C.I.E.) augmentée de 2 à 6 mois et le délit de solidarité pour avoir hébergé ou loué un logement, puni par une peine de prison allant jusqu'à 3 ans.

Le gouvernement a engagé sa responsabilité dans cette réforme par plusieurs votes de confiance histoire de mettre tout le monde au pas. Le gouvernement reste sur un schéma migrants-délinquants pour notamment plaire à une frange d'extrême droite à quelques pas des élections européennes. Cette propagande est bien relayée par les médias de masse avec des reportages chocs comme ceux réalisés à Lampedusa.



Serbie, le secrétaire de l'AIT condamné à 10 jours de prison

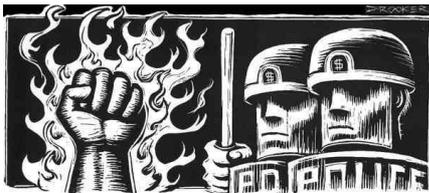
Notre compagnon Ratibor Trivunac, militant de l'Initiative Anarcho-syndicaliste (section serbe de l'AIT), et par ailleurs Secrétaire Général de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs), a été condamné mercredi soir en comparution immédiate pour avoir brûlé un drapeau des Etats Unis en plein centre de Belgrade.

En effet un groupe d'anarchistes - dont les compagnons de l'ASI – avait organisé un rassemblement non déclaré pour protester contre la visite du vice président des Etats Unis Joseph Biden à Belgrade. Pendant la manifestation, Trivunac a brûlé un drapeau des USA et a lu un communiqué condamnant l'implication des USA dans le développement du capitalisme, des guerres, de l'exploitation et la discrimination dans le monde.

Le fait de brûler un drapeau est un acte symbolique de protestation, nous trouvons que les actions du juge Milutinović sont scandaleusement attentatoires à la liberté d'expression. Nous refusons d'obéir à des ordres du Pouvoir ! Nous ne nous tairons pas ! Nous continuerons de brûler les symboles de l'exploitation et de l'oppression !

Vive l'AIT!

D'après un message du Secrétariat de l'AIT,



Nous avons appris par la suite que Ratibor a été libéré de la prison le samedi après-midi du 23 juin! Pendant ce temps une protestation avait lieu au centre de Belgrade avec des membres de l'ASI, d'autres anarchistes et des amis exigeant que Ratibor soit immédiatement libéré.

Dates de réunion

Nous nous réunissons au centre social du centre ville (en-dessous de la bourse du travail) dans la salle Grenette. L'accès se trouve sur la place Grenette (à côté de la maison d'arrêt). Nos réunions sont ouvertes aux personnes intéressées par notre collectif et nos idées. Le calendrier des prochaines réunions est le suivant:

- 11 juin de 18H30 à 21H
- 2 juillet de 18H30 à 21H
- 16 juillet de 18H30 à 21H

Pour nous contacter:

CALUCHA c/o GEL-05 BP 111
05003 GAP CEDEX

Email: calucha@calucha.lautre.net

Site

internet:<http://calucha.lautre.net>